

recyclage, il faudra que les institutions financières internationales s'impliquent de plus en plus. Nous appuyons les efforts renouvelés du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale en ce sens. Mais nombre de pays à faible revenu ont une capacité limitée de participer à l'expansion du commerce mondial ; il en est de même de leur accès au crédit commercial. Pour s'attaquer à la pauvreté qui sévit dans ces pays — la justice sociale nous le commande — il nous faudra leur consentir une aide concessionnelle accrue. Il n'y a aucun moyen de passer outre : l'aide au développement est requise d'urgence. D'ailleurs, le monde n'en fournit pas assez.

**Progrès réalisés
à la Conférence
de Paris**

La récente Conférence de Paris sur les pays les moins avancés a constitué une importante contribution à cet égard. En effet, il s'est dégagé au sein de la communauté internationale un large consensus sur les objectifs que devaient poursuivre les bénéficiaires ainsi que sur les apports supplémentaires considérables que les donateurs devront consentir en termes réels au titre de l'aide publique au développement au cours de la présente décennie. Conjuguées, ces mesures permettent d'espérer que le développement des pays les plus démunis avancera de façon marquée.

Le nouveau programme substantiel d'action adopté à Paris pose non seulement de nouveaux jalons pour faire progresser les pays les moins avancés, mais il constitue un guide pour l'interaction entre pays développés et en voie de développement sur bon nombre des sujets à l'ordre du jour du dialogue Nord-Sud. On a qualifié de compromis canadien des parties clé de ce programme. Le Canada a d'ailleurs été heureux de pouvoir s'associer à cette initiative vitale car elle donne la preuve qu'il est possible de parvenir à un accord positif sur un sujet d'importance cruciale pour les pays en voie de développement. C'est pourquoi j'exhorte les participants de la présente assemblée et des autres instances internationales qui se pencheront sur les relations entre pays développés et en voie de développement à continuer sur la lancée de cette Conférence et à s'inspirer des solutions mises de l'avant.

**Le Canada
augmentera sa
contribution**

Afin de concrétiser les résultats de la Conférence ainsi que la contribution que mon pays a pu y faire, je suis heureux d'annoncer que, dans les années qui viennent, le Canada consacrera 0,15 p. 100 de son produit national brut (P.N.B.) au titre de l'aide publique au développement des plus démunis.

Cet engagement s'inscrit dans le prolongement de l'annonce que j'ai faite, l'année dernière, à la onzième session extraordinaire des Nations Unies consacrée au développement. À cette occasion j'ai déclaré que nous allions renverser la tendance des années antérieures et faire bientôt passer notre aide publique au développement à 0,5 p. 100 de notre P.N.B. dans un effort d'atteindre l'objectif de 0,7 p. 100 d'ici la fin de la décennie. Je suis heureux de pouvoir déclarer que nous sommes toujours sur la bonne voie.

J'ai affirmé que l'interdépendance faisait de la coopération économique internationale non pas un luxe mais une nécessité vitale sans laquelle cette interdépendance devient un fardeau.

Nous devons certes rechercher une coopération économique globale plus étroite, mais les solutions aux problèmes économiques mondiaux ne seront pas toujours des solu-